

## **VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT**

### **RECOMMANDATIONS PREALABLES A UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT**

Vous venez de prendre rendez-vous en vue d'effectuer une prestation de **MAQUILLAGE PERMANENT** au sein de l'institut **MARIE VO**, et vous en remercions.

En tant que cliente privilégiée de **MARIE VO ESTHETIQUE**, vous bénéficierez d'un premier entretien offert, qui se tiendra 3 à 4 semaines avant votre première séance.

Par la suite et afin de maintenir une qualité irréprochable de votre Maquillage permanent, vous devrez effectuer un entretien tous les 12 à 18 mois.

En effet les couleurs s'estompent au fil des mois du fait du renouvellement cellulaire. Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

Notre programme fidélité vous permettra d'économiser 50 % pour un entretien tous les 6 à 11 mois et/ou 30 % tous les 12 à 18 mois.

A l'inverse, si aucun entretien n'est effectué, vous perdrez votre tracé au bout de 3 à 5 ans sans disparaître totalement pour autant.

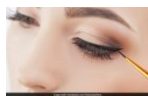
### **PRECAUTIONS PREALABLES A UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT**

Préalablement à votre séance de **maquillage permanent** et afin d'en assurer la longévité, nous vous conseillons de ne pas prendre **d'aspirine 5 jours** avant l'acte.

Vous devez impérativement consulter le consentement éclairé disponible chez **Marie VO** et le cas échéant, demandez l'avis de votre médecin en cas de doute. Vous ne devez pas être enceinte ni en période d'allaitement pour recevoir un maquillage permanent.

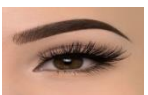
### **TRAITEMENTS PARTICULIERS EN FONCTION DE LA ZONE PIGMENTEE**

#### **YEUX**



**Prendre EXTRANASE\* afin d'éviter les gonflements  
(3 comprimés matin/midi/soir durant les 3 jours qui précèdent l'acte)**

#### **SOURCILS**



**Effectuer un gommage doux 48 heures avant la dermopigmentation  
Le gommage permet d'éliminer les cellules mortes et de libérer la pilosité naissante du sourcil**

#### **LEVRES**



**Prendre l'EXTRANASE\* afin d'éviter les gonflements  
(3 comprimés matin/midi/soir durant les 3 jours qui précèdent l'acte)**

Il est conseillé de prévoir pour votre retour à domicile, une poche de glace afin d'éviter d'éventuels oedèmes.

Si vous êtes sujettes aux boutons de fièvre et/ou herpès, se faire prescrire en prévention par un médecin traitant, un traitement anti-viral (à prendre avant et après la prestation).

En prévention prendre des compléments à base de **CYPRES et ECHINACEE\*** (2 comprimés par jour, 4 jours par semaine pendant 1 mois avant l'acte).

Ou appliquer de l'huile essentielle de Tee Tree (Arbre à Thé).

\* Tous ces produits sont donnés à titre indicatif, ils se trouvent en pharmacie, vous devez toutefois vous faire confirmer par votre médecin traitant qu'il n'existe aucune contre-indication avec votre état de santé. Dans tous les cas, **MARIE VO** décline toutes responsabilités si une réaction survenait à l'issue de l'un des traitements préconisés dans le présent feuillet de recommandations.

\*\*Une grande attention doit toujours être portée aux personnes présentant un terrain allergique connu. Un certain nombre de molécules potentiellement allergisantes peuvent être présentes dans les huiles essentielles. Il est conseillé d'effectuer un test cutané pour tester la tolérance aux huiles essentielles : appliquer sur l'intérieur du poignet et observer la réaction au bout de quelques heures.